

Réunion d'information des maires

SLGRI de Scarpe aval

29 mars 2016 à 16h en sous-préfecture de Douai

Déroulement de la réunion

Introduction

Jacques Destouches, sous-préfet de Douai

- Le contexte de la DI/SLGRI – contexte réglementaire qui a évolué
- L'avancement de la démarche, insister sur le fait qu'il ne s'agit pas d'une démarche de type « plan de prévention » dont l'objectif est de réglementer l'utilisation des sols mais d'une concertation de l'ensemble des acteurs du territoire afin de prévenir et de gérer les phénomènes d'inondation.
- Les objectifs de la réunion :
 - faire un point sur l'avancement des travaux réalisés
 - rappeler les différents niveaux de responsabilité et d'intervention du maire dans la prévention et la gestion des inondations (gestion des cours d'eau, information des administrés, aménagement du territoire, gestion de crise...) et de proposer les outils mobilisables (à noter que cette démarche sur la gestion de crise en cas d'inondations est utile pour la prévention des autres risques qui peuvent concerner une commune : technologique, naturels...)
 - valider les objectifs opérationnels retenus par le comité de pilotage.

Pierrick Huet, directeur adjoint de la DDTM :

Rôle de la DDTM dans la démarche et de son élu référent Moïse Létienne (commune de Coutiches)

Jean-Paul Fontaine

Pourquoi ce rdv ? Objectif d'identifier les manques, voir ce qu'on fait déjà sur notre territoire, et là où il faut travailler davantage.

Contexte de chgt climatique qui nous appelle à être d'autant plus ambitieux sur la gestion des inondations.

Moïse Létienne présente l'ordre du jour, rappelle le pourquoi de ce rdv réservé aux élus, et donne la parole à Elise

1. Le fonctionnement hydraulique du territoire

Elise Caron explique le fonctionnement hydraulique, les sens d'écoulement, les interrelations amont/aval, le nœud des 4 canaux du Douaisis, cite les différents types d'ouvrages de gestion des eaux qui existent et les gestionnaires qui en ont la responsabilité

=> voir carte distribuée dans le dossier de séance

Moïse Létienne introduit la partie deux en précisant que les phénomènes d'inondations sur notre territoire ont déjà été largement étudiés, même si la connaissance reste incomplète à ce jour. A travers cette deuxième partie on propose une restitution rapide de l'état des connaissances sur les aléas inondations et sur les enjeux qui sont exposés.

2. Les inondations en Scarpe aval : état des connaissances

Elise Caron expose les 4 types d'inondations rencontrés sur le territoire

Caroline Trouvé expose les enjeux économiques, humains, patrimoniaux et environnementaux exposés aux inondations

Moise Létienne valorise le travail et les moyens engagés en matière de lutte contre les inondations ... mais précise que malgré tous les efforts, les inondations restent un phénomène naturel impossible à maîtriser totalement, et qu'il convient de prévenir les inondations, mais aussi d'apprendre à les gérer. La troisième partie propose un focus sur le rôle du maire en matière d'inondations.

3. La responsabilité des maires face aux risques d'inondations

Caroline Trouvé présente les enjeux liés à l'information et à la rédaction et diffusion du DICRIM.

=> voir exemple de DICRIM joint au dossier de séance

Caroline Trouvé présente l'importance de limiter l'exposition des personnes et des biens aux inondations à travers l'outil du PLU.

=> voir carte / tableau joint au dossier de séance précisant les % de zones AU en zones inondables par commune

Caroline Trouvé présente le rôle de l' élu pour veiller à protéger sa population, à travers l'exercice de ses pouvoirs de police générale et spéciale.

Monsieur Clerc (SIRACED PC) présente la gestion de crise.

Moise Létienne revient sur la SLGRI, son contenu, et synthétise avec un zoom spécifique sur le rôle des maires. Les maires sont un acteur parmi d'autres à impliquer dans la démarche...

Caroline Trouvé présente les échéances et le suite de la démarche et l'accès à l'information.

Moise Létienne anime le temps d'échanges.

4. Conclusions